

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 12/03/2026

« ProPulsion » : le nouveau programme triennal de formation continue au service des entreprises des Services de l'Automobile

Afin de permettre aux entreprises de la branche des Services de l'Automobile de faire face aux mutations énergétiques, technologiques, numériques et concurrentielles en cours et à venir, ainsi qu'à une digitalisation croissante des activités, MOBILIANS et ses partenaires sociaux ont mis en place, avec l'appui technique d'OPCO Mobilités, le programme de formation continue « ProPulsion » pour la période 2026-2028.

Ce programme triennal - doté d'un **budget global de 36 millions d'euros sur 3 ans (financés par la contribution conventionnelle de Branche versée annuellement par les entreprises)** vise à structurer une offre de formation cohérente et accessible.

Il traduit également la volonté des partenaires sociaux de la Branche, sous l'impulsion de MOBILIANS, de développer les capacités d'adaptation des entreprises et des salariés du secteur, de maintenir l'emploi et de renforcer les actions visant à l'acquisition de nouvelles compétences et de tenir compte, au regard des mutations du secteur, des besoins actuels et à venir des entreprises de la Branche, toutes tailles confondues en termes de recrutement, de gestion de carrières et de parcours professionnels.

La Branche des services de l'automobile a investi depuis de nombreuses années en matière de formation professionnelle continue des salariés des entreprises, en mobilisant 70 millions d'euros entre 2020 et 2025 à partir de fonds issus de la contribution conventionnelle. Cet engagement se poursuit notamment au travers de ce nouveau programme de formation continue « ProPulsion ».

« ProPulsion » : Un dispositif de formation continue ouvert à toutes les entreprises et aux modalités de prise en charge favorables

Succédant au programme « Compétences Emplois », ce dispositif de formation professionnelle continue, destiné exclusivement aux salariés des entreprises des Services de l'Automobile, avec une priorité vers les entreprises de moins de 50 salariés. Pour les entreprises à jour de leurs contributions auprès d'OPCO Mobilités, ce dispositif assure une prise en charge à 100% par OPCO Mobilités des coûts pédagogiques des actions de formation éligibles dans les plafonds fixés.

« ProPulsion » : Un dispositif structuré au service de l'emploi et des compétences, assorti de formalités administratives facilitées

Ce programme s'articule autour de plusieurs axes prioritaires, tels que :

- le renforcement des compétences techniques en matière de maintenance de véhicules (VL, VUI), de carrosserie-peinture (débosselage, colométrie, peinture, vitrage, détailling notamment) de réparation, d'entretien et de vente de cycles et motocycles, de commerce et de relations clients, de contrôle technique et d'enseignement de la conduite ;
- la professionnalisation des fonctions de middle-management pour soutenir la performance des entreprises (gestion des conflits, développement du leadership par exemple) ;
- le développement des compétences numériques, incluant la cybersécurité et l'intelligence artificielle.

Ces formations¹ sont dispensées, selon les domaines concernés, par des organismes de référence sélectionnés dans le cadre des marchés publics par OPCO Mobilités notamment : MOBIPOLIS, l'INCM, l'ANPER, DEKRA SERVICES France ou encore ENVOLL. Les formations sont proposées selon des modalités adaptées aux réalités des entreprises, en présentiel et en distanciel.

Aucune demande de prise en charge n'est à effectuer auprès d'OPCO Mobilités. Après la formation, les organismes de formation transmettent directement à l'OPCO les documents afférents à la formation.

À travers le dispositif « ProPulsion », la branche des Services de l'Automobile confirme - sous l'impulsion de MOBILIANS – sa capacité à se mobiliser collectivement pour relever les défis d'un secteur en mutation. Assurer le développement des compétences des salariés pour l'avenir, c'est garantir la qualité de service, la compétitivité et la performance des

¹ Pour en savoir plus sur le dispositif et les formations éligibles: <https://www.opcomobilites.fr/entreprise/financer-mes-formations/connaître-les-conditions-de-prise-en-charge-financieres/connaître-les-conditions-de-prises-en-charge-financieres/financements-complementaires-de-branche/conditions-financieres-services-de-lautomobile#c20207>



entreprises de la Branche et la sécurisation des parcours professionnels et se projeter vers un monde en pleine mutation.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

Contacts presse :

Laure de Verdun, Responsable des Relations Médias – 06.12.43.33.37

À propos d'OPCO Mobilités

OPCO Mobilités est l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité – automobile, logistique, services et transports. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l'alternance, l'appui aux branches pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers – avec une ambition : contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers, des personnes et des marchandises. S'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques. OPCO Mobilités agit auprès de 164 000 entreprises (issues de 17 branches professionnelles), 1,7 million de salariés et près de 80 000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial en France hexagonale, en Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion, OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises, notamment les TPE-PME.